



PUTEAUX PLONGÉE : ADHÉRENTS DOSSIER D'INSCRIPTION 2013/2014

Info à remplir par le secrétariat

Reçu le :

Pièces jointes : Certificat Règlement

Diplômes Photo

Annexe 1 Justif dom.

Site Club Licence FFESSM

Dossier complet à renvoyer par courrier dès le 1^{er} juillet 2013 ou à déposer au secrétariat à partir du 5 septembre 2013

Les mardis et jeudis de 19h30 à 20h30 à la piscine Marius Jacotot (près de la gare SNCF)

Adresse de correspondance : Puteaux Plongée – 2 allée Georges Hassoux – 92800 Puteaux

VOTRE IDENTITÉ ET VOS COORDONNÉES (à remplir en majuscules)

Mlle, Mme, Mr Nom : _____ Prénom : _____ Surnom : _____

Né(e) le : _____ A : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

@ Email 1 : _____ @ Email 2 : _____

Portable : _____ Domicile : _____

Allergies : Aucune oui (à préciser) _____ Groupe sanguin : _____

Cochez cette case si vous souhaitez que vos coordonnées ne soient pas visibles par les autres adhérents sur le site du club

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Mlle, Mme, Mr Nom : _____ Prénom : _____

Portable : _____ Domicile : _____

CONNAISSANCE DE NOTRE CLUB (pour les nouveaux adhérents)

Fête des Sports Puteaux Plage Site internet du Club Site internet de la Mairie

Membres du club : _____ Autre : _____

ADHÉSION ANNUELLE 2013/2014

une seule adhésion possible - tableau des primes et garanties AXA disponible sur www.ffessm.fr

Cette adhésion comprend la Licence FFESSM + Assurance AXA (de 60 à 90 Euros)

	Plongée, Nage et Apnée	
Adhésion	<input type="checkbox"/> Puteaux	<input type="checkbox"/> Hors Puteaux*
<input type="checkbox"/> Loisir 1	240 €	285 €
<input type="checkbox"/> Loisir 2	250 €	295 €
<input type="checkbox"/> Loisir 3	270 €	315 €

* quota limité et réservé aux anciens adhérents du club

	Nage avec palmes et Apnée	
Adhésion	<input type="checkbox"/> Puteaux	<input type="checkbox"/> Hors Puteaux*
<input type="checkbox"/> Loisir 1	185 €	220 €
<input type="checkbox"/> Loisir 2	195 €	230 €
<input type="checkbox"/> Loisir 3	215 €	250 €

* quota limité et réservé aux anciens adhérents du club

Cette adhésion comprend :

- la licence FFESSM et l'assurance individuelle AXA
- l'accès aux séances nage/apnée lundis et mercredis au Palais des Sports*
- l'accès aux cours théoriques
- l'accès aux entraînements «plongée», mardis et jeudis à Jacotot*
- le droit de s'inscrire aux sorties en milieu naturel**
- le prêt bouteille, stab, détenteur, lors des entraînements et sorties
- carnet et passeport de plongée FFESSM, carte CMAS

Cette adhésion comprend :

- la licence FFESSM et l'assurance individuelle AXA
- l'accès aux séances nage/apnée, lundis et mercredis au Palais des Sports*
- l'accès aux cours théoriques
- le droit de s'inscrire aux sorties chasses et apnées**

* l'organisation des entraînements selon votre niveau sont détaillés dans le livret d'accueil remis lors de votre inscription
** avec participation aux frais de la sortie

Si vous avez déjà souscrit une police d'assurance INDIVIDUELLE garantissant vos dommages corporels lors de vos activités subaquatiques exercées dans le cadre d'une fédération et en dehors de celle-ci, y compris la pratique de la compétition, merci de faire remplir par votre assureur l'attestation (téléchargeable sur notre site puteauxplongee.com) et de vous rapprocher de notre secrétariat pour le recalcul de votre adhésion.

€ RÈGLEMENT €

Par virement

sur le compte Crédit Mutuel
FR76 1027 8060 7500 0202 5610 186- CMCI FR 2A
Effectué en date du : / /

Chèque

A l'ordre de Puteaux Plongée
Si le chèque n'est pas à votre nom
merci de le noter au dos

VOS NIVEAUX ET QUALIFICATIONS ACTUELS

 PLONGEE Sous-marine	 APNEE	 BIOLOGIE	+ SECOURISME
<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Aucun
<input type="checkbox"/> Niveau 1	<input type="checkbox"/> Niveau 1	<input type="checkbox"/> Plongeur Bio Niveau 1	<input type="checkbox"/> RIFAP ⁽³⁾ (plongée)
<input type="checkbox"/> Niveau 2	<input type="checkbox"/> Niveau 2	<input type="checkbox"/> Plongeur Bio Niveau 2	<input type="checkbox"/> RIFAA ⁽³⁾ (apnée)
<input type="checkbox"/> Niveau 3	<input type="checkbox"/> Niveau 3	<input type="checkbox"/> Formateur Bio Niveau 1	<input type="checkbox"/> Moniteur RIFAP
<input type="checkbox"/> Niveau 4	<input type="checkbox"/> Niveau 4	<input type="checkbox"/> Formateur Bio Niveau 2	<input type="checkbox"/> Moniteur RIFAA
<input type="checkbox"/> Initiateur	<input type="checkbox"/> Initiateur apnée C1	<input type="checkbox"/> Formateur Bio Niveau 3	
<input type="checkbox"/> E3 (MF1 ou équivalent)	<input type="checkbox"/> Initiateur apnée C2		
<input type="checkbox"/> E4 (MF2 ou équivalent)	<input type="checkbox"/> Moniteur Fédéral Apnée 1		
<input type="checkbox"/> Nitrox ⁽²⁾	<input type="checkbox"/> Moniteur Fédéral Apnée 2		
<input type="checkbox"/> Nitrox confirmé ⁽²⁾			
<input type="checkbox"/> Autres niveaux et qualifications (PA 20, PA 40, PE 40, Padi, Trimix, TIV ...) à préciser :			

Nombre de plongées (milieu naturel) : _____ Date de votre dernière plongée : _____
N° de votre licence FFESSM⁽¹⁾ (uniquement si vous êtes nouvel adhérent et que vous avez été licencié(e) depuis 2003) : _____

QUEL(S) COURS SOUHAITEZ-VOUS SUIVRE CETTE SAISON?

Vos choix seront validés en début de saison par les moniteurs

 PLONGEE Sous-marine	 APNEE	 BIOLOGIE	+ SECOURISME
<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Aucun
<input type="checkbox"/> Niveau 1	<input type="checkbox"/> Apnée loisir ⁽⁵⁾	<input type="checkbox"/> Plongeur Bio Niveau 1	<input type="checkbox"/> RIFAP ⁽³⁾ (plongée)
<input type="checkbox"/> Niveau 2		<input type="checkbox"/> Plongeur Bio Niveau 2 ⁽⁴⁾	<input type="checkbox"/> RIFAA ⁽³⁾ (apnée)
<input type="checkbox"/> Niveau 3		<input type="checkbox"/> Formateur Bio Niveau 1 ⁽⁴⁾	<input type="checkbox"/> Moniteur RIFAP ⁽⁴⁾
<input type="checkbox"/> Niveau 4 ⁽⁴⁾	<input type="checkbox"/> Apnée avec passage de niveau ⁽⁵⁾	<input type="checkbox"/> Formateur Bio Niveau 2 ⁽⁴⁾	<input type="checkbox"/> Moniteur RIFAA ⁽⁴⁾
<input type="checkbox"/> Initiateur ⁽⁴⁾		<input type="checkbox"/> Formateur Bio Niveau 3 ⁽⁴⁾	
<input type="checkbox"/> E3 (MF1 ou équivalent) ⁽⁴⁾			
<input type="checkbox"/> E4 (MF2 ou équivalent) ⁽⁴⁾			
<input type="checkbox"/> Nitrox ⁽²⁾			
<input type="checkbox"/> Nitrox confirmé ⁽²⁾			
<input type="checkbox"/> Autres niveaux et qualifications (Trimix, TIV ⁽⁴⁾ ...) à préciser : _____			

(1) FFESSM : Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

(2) NITROX : Air enrichi à l'oxygène

(3) RIFAP et RIFAA : Réactions et Interventions Face à un Accident de Plongée ou d'Apnée

(4) Ces niveaux et qualifications sont à préparer également avec le CODEP 92 et la CTR IDF à la piscine Jacotot à Puteaux

Pour + d'infos contacter le CODEP 92 www.ffessm-cd92.com et/ou la CTR Ile de France <http://ffessm.ctridf.free.fr>

(5) APNEE : merci de joindre l'annexe 1 avec votre dossier d'inscription qui sera transmis aux moniteurs apnée.

PIÈCES A JOINDRE À VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Certificat médical** selon le modèle FFESSM (annexe 2) (certificat daté au plus tôt du 1^{er} Juillet 2013)



Pour prépa-niveau 1 plongée et les nageurs :

ce certificat peut être délivré par tout médecin

Pour les autres niveaux (plongeurs ou apnéistes) :

Ce certificat doit être délivré par un médecin fédéral ou titulaire du CES de médecine du sport, ou par un médecin hyperbare ou de la plongée

Pensez à garder une copie de ce certificat dans vos papiers de plongée

-



1 copie de vos niveaux (carte CMAS, PADI ...)

si vous êtes un nouvel adhérent ou si vous avez passé un niveau ou une qualification en dehors du club depuis votre dernière saison

-



1 photo d'identité récente et un justificatif de domicile uniquement pour les nouveaux adhérents

RÈGLEMENT INTERIEUR

Je, soussigné(e) _____, avoir pris connaissance du règlement intérieur de Puteaux Plongée affiché au club et disponible sur le site puteauxplongee.com, et en avoir accepté l'ensemble des articles, condition nécessaire à mon adhésion.

Le _____

Signature

Les informations que vous nous communiquez ci-dessus seront insérées dans un fichier informatique déclaré à la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL). Votre nom, votre niveau et votre photo au minimum seront consultables sur internet par les adhérents du club uniquement. Vous avez le droit d'accéder à ces données et de les rectifier.



PUTEAUX PLONGÉE Saison 2013-2014 ANNEXE 1 - APNÉE



Annexe à remettre au secrétariat lors de la remise de votre dossier d'inscription

VOTRE IDENTITÉ ET VOS COORDONNÉES (à remplir en majuscules)

Nom : _____

Prénom : _____

Cocher 1 seule case par question :

Comptez-vous venir aux entraînements apnée au Palais des sports :

oui

non



Si oui :

Avez-vous pratiqué l'apnée la saison dernière :

au club Puteaux plongée

dans un autre club

non

Cette saison, pensez-vous venir régulièrement (*chaque semaine, aux aléas de la vie*) :

oui

non

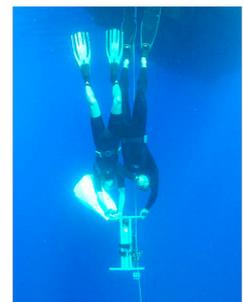
Si l'organisation le permet, vous souhaiteriez plutôt venir le :

lundi

mercredi

les 2

Cette annexe sera transmise aux responsables apnée, afin d'une meilleure organisation des cours.





fédération française d'études et de sports sous-marins

FONDEE EN 1955 – MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné Docteur

- Médecin diplômé de médecine subaquatique
 Médecin fédéral n°
- Médecin du sport(*)
 Autre(*)

(*) qui ne peuvent pas signer ce document pour les jeunes de 8 à 14 ans et pour les plongeurs handicapés. Pour les pathologies à évaluer signalées par une étoile (*) sur la liste des contre indications, seul le médecin fédéral a compétence pour signer le certificat.

Certifie

Avoir examiné ce jour	
Nom :	Prénom
Né(e) le	
Demeurant	

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable : <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> à la pratique de l'ensemble des activités fédérales subaquatiques de loisir <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> sauf : <input type="radio"/> à l'enseignement et à l'encadrement (préciser les disciplines) <input type="radio"/> à la préparation et au passage du brevet suivant :
--

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations : <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> de contre-indication aux compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Que le jeune sportif de 8 à 14 ans désigné ci-dessus a bénéficié des examens prévus par la réglementation FFESSM et qu'il ne présente pas à ce jour de contre-indication clinique à la pratique : <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> de l'ensemble des activités fédérales de loisirs <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> sauf <input type="radio"/> à la préparation et au passage du brevet P1 <input type="radio"/> des compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) : Pour la surveillance médicale des jeunes sportifs de 8 à 12 ans, je préconise la périodicité suivante : <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> 6 mois <input type="radio"/> 1 an
--

<input type="radio"/> Que le jeune sportif désigné ci-dessus ne présente pas de contre-indication au surclassement pour la (les) discipline(s) suivante(s) :
--

Nombre de case(s) cochée(s) : (obligatoire)

Remarques et restrictions éventuelles :

Je certifie avoir pris connaissance de la liste des contre indications à la pratique des activités fédérales établie par la Commission Médicale et Prévention de la FFESSM et de la réglementation en matière de la délivrance des certificats médicaux au sein de la FFESSM

Fait à

le

Signature et cachet

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus notamment en cas de fausse déclaration. La liste des contre-indications aux activités fédérales est disponible sur le site fédéral : <http://www.ffessm.fr>

CONTRE-INDICATIONS à la PLONGEE en SCAPHANDRE AUTONOME

Cette liste est indicative et non limitative. Les problèmes doivent être abordés au cas par cas, éventuellement avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (débutant, plongeur confirmé ou encadrant).

En cas de litige, la décision finale doit être soumise à la Commission Médicale et de Prévention Régionale, puis en appel, à la Commission Médicale et de Prévention Nationale.

	Contre indications définitives	Contre indications temporaires
Cardiologie	Cardiopathie congénitale Insuffisance cardiaque symptomatique Cardiomyopathie obstructive Pathologie avec risque de syncope Tachycardie paroxystique BAV II ou complet non appareillés Maladie de Rendu-Osler Valvulopathies(*)	Hypertension artérielle non contrôlée Coronaropathies : à évaluer(*) Péricardite Traitement par anti-arythmique :à évaluer(*) Traitement par bêta-bloquants par voie générale ou locale: à évaluer (*) Shunt D G découvert après accident de décompression à symptomatologie cérébrale ou cochléo-vestibulaire(*)
Oto-rhino-laryngologie	Cophose unilatérale Évidement pétromastoïdien Ossiculoplastie Trachéostomie Laryngocèle Déficit audio. bilatéral à évaluer (*) Otospongiose opérée Fracture du rocher Destruction labyrinthique uni ou bilatérale Fistule peri-lymphatique Déficit vestibulaire non compensé	Chirurgie otologique Épisode infectieux Polypose nasosinusienne Difficultés tubo-tympaniques pouvant engendrer un vertige alterno-barique Crise vertigineuse ou au décours immédiat d'une crise Tout vertige non étiqueté Asymétrie vestibulaire sup. ou égale à 50%(6mois) Perforation tympanique(et aérateurs trans-tympaniques) Barotraumatismes de l'oreille interne ADD labyrinthique +shunt D-G :à évaluer(*)
Pneumologie	Insuffisance respiratoire Pneumopathie fibrosante Vascularite pulmonaire Asthme :à évaluer (*) Pneumothorax spontané ou maladie bulleuse, même opéré : à évaluer(*) Chirurgie pulmonaire	Pathologie infectieuse Pleurésie Traumatisme thoracique
Ophthalmologie	Pathologie vasculaire de la rétine, de la choroïde, ou de la papille, non stabilisées, susceptibles de saigner Kératocône au delà du stade 2 Prothèses oculaires ou implants creux Pour les N3, N4 , et encadrants : vision binoculaire avec correction<5/10 ou si un œil<1/10,l'autre <6/10	Affections aiguës du globe ou de ses annexes jusqu'à guérison Photokératectomie réfractive et LASIK : 1 mois Phacoémulsification-trabéculéctomie et chirurgie vitro-rétinienne : 2 mois Grefe de cornée : 8 mois Traitement par bêta bloquants par voie locale : à évaluer(*)
Neurologie	Épilepsie Syndrome déficitaire sévère Pertes de connaissance itératives Effraction méningée neurochirurgicale, ORL ou traumatique Incapacité motrice cérébrale	Traumatisme crânien grave à évaluer
Psychiatrie	Affection psychiatrique sévère Éthylisme chronique	Traitement antidépresseur, anxiolytique, par neuroleptique ou hypnogène Alcoolisation aiguë
Hématologie	Thrombopénie périphérique, thrombopathies congénitales. Phlébites à répétition, troubles de la crase sanguine découverts lors du bilan d'une phlébite. Hémophiles : à évaluer (*)	Phlébite non explorée
Gynécologie		Grossesse
Métabolisme	Diabète traité par insuline : à évaluer (*) Diabète traité par antidiabétiques oraux (hormis biguanides)	Tétanie / Spasmophilie
Dermatologie	Troubles métaboliques ou endocriniens sévères Différentes affections peuvent entraîner des contre-indications temporaires ou définitives selon leur intensité ou leur retentissement pulmonaire, neurologique ou vasculaire	
Gastro-Entérologie	Manchon anti-reflux	Hernie hiatale ou reflux gastro-œsophagien à évaluer
Toute prise de médicament ou de substance susceptible de modifier le comportement peut être une cause de contre-indication La survenue d'une maladie de cette liste nécessite un nouvel examen		
Toutes les pathologies affectées d'un (*) doivent faire l'objet d'une évaluation, et le certificat médical de non contre indication ne peut être délivré que par un médecin fédéral		
La reprise de la plongée après un accident de désaturation, une surpression pulmonaire, un passage en caisson hyperbare ou autre accident de plongée sévère, nécessitera l'avis d'un Médecin Fédéral ou d'un médecin spécialisé selon le règlement intérieure de la C.M.P.N.		